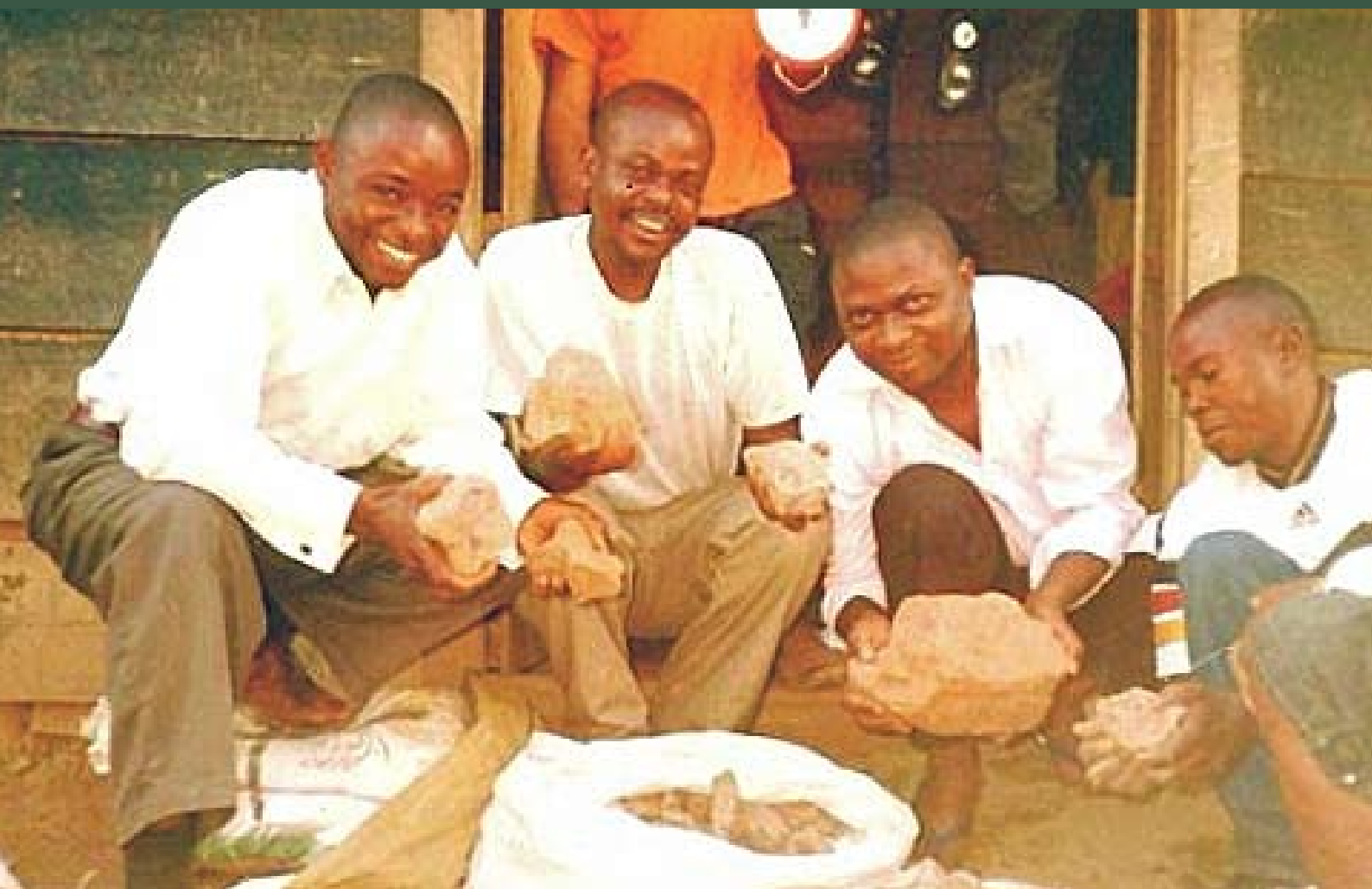


Etat des lieux du développement socio-économique dans les zones minières au Nord-Kivu (territoires de Walikale et Masisi)

Janvier Murairi et Saidi Kubuya



Etat des lieux du développement socio-économique dans les zones minières au Nord-Kivu (territoires de Walikale et Masisi)

Auteurs: Janvier Murairi et Saidi Kubuya

Conseils rédactionnels, carte : Filip Hilgert

Photos : ASSODIP, novembre 2011

Mise en page : Anne Hullebroeck

Anvers, mars 2012

Photo de couverture : blocs de cassitérite à Njingala

Ont participé aux recherches :

- Janvier Murairi/Chercheur ASSODIP
- Saidi Kubuya/Chercheur ASSODIP
- Fortunat Maronga/Chercheur ASSODIP

Remerciements

Ce rapport a été rédigé par Janvier Murairi et Maître Saidi Kubuya, tous de l'Association pour le Développement des Initiatives Paysannes. Plusieurs personnes ont contribué à la recherche dont Monsieur Fortunat Maronga, chercheur d'ASSODIP dans le territoire de Walikale. Il a été lu et relu par Filip Hilgert de l'International Peace Information Service (IPIS), dont l'appui financier a permis la réalisation de la recherche. A tous ceux qui ont accepté de partager leurs expériences et connaissances, nous présentons ici nos sincères remerciements.

Abstract

At a moment when the attention of both the national and international communities is focused on the reorganisation of the mining sector in the east of the Democratic Republic of the Congo, the local civil society organisation ASSODIP considered opportune to carry out a study of the impact of mining exploitation on the socio-economic development in North Kivu's Walikale and Masisi territories. These territories are among the richest in mineral resources of eastern DRC, with the exploitation and trade in minerals adding greatly to public revenues. Nonetheless, the concrete situations as presented in this paper sufficiently show that the development of the local mining communities has never been taken into due account.

Résumé

A l'heure où l'attention de la communauté tant nationale qu'internationale est focalisée sur la réorganisation du secteur minier à l'Est de la République démocratique du Congo, l'organisation congolaise ASSODIP a estimé opportun de faire une étude sur l'impact de l'exploitation minière sur le développement socio-économique local dans les territoires de Walikale et de Masisi en province du Nord-Kivu. Ces deux territoires sont parmi les plus riches en ressources minières à l'Est de la RDC, dont l'exploitation et le commerce apportent une part importante aux recettes publiques. Les situations concrètes telles que présentées dans cette publication, prouvent à suffisance que le développement des communautés locales n'a jamais été pris en compte dans les intérêts miniers.

Sommaire

INTRODUCTION	5
Approche méthodologique	5
Objectif de la recherche	5
CHAPITRE I : SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DANS LE TERRITOIRE DE WALIKALE	8
1. Walikale, territoire enclavé où règne l'insécurité	8
Voies de communication	8
Lutte pour le contrôle des sites miniers par les forces armées en présence	9
2. Conditions de vie dans quelques importants centres miniers	10
2.1. Bisie	10
2.2. Njingala	11
2.3. Mubi	12
2.4. Walikale-centre	12
3. Conditions de travail et situation sociale des travailleurs	14
4. Potentialités agricoles	15
CHAPITRE II : SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DANS LE TERRITOIRE DE MASISI : ZONE DE BIBATAMA	16
CONCLUSIONS	19
RECOMMANDATIONS	20
A PROPOS D'ASSODIP	21

Introduction

La présente publication porte sur l'impact de l'exploitation minière sur le développement socio-économique local dans les territoires de Walikale (Bisie, Njingala, Mubi et Walikale-centre) et de Masisi (région de Bibatama) en province du Nord-Kivu, République démocratique du Congo (RDC). Ces régions minières ont été choisies par ASSODIP comme espaces de recherche en raison de leur importance en termes de productivité, mais aussi de l'ampleur du trafic minier, pour ce qui concerne les principaux endroits où se négocient les minerais. Cette publication sort au moment où plusieurs initiatives tendant à organiser le secteur minier en RDC et dans la Région des Grands Lacs sont mises en place.¹ Tous ces mécanismes visent notamment le devoir de diligence, la traçabilité et la transparence dans la chaîne d'approvisionnement des ressources minières.

Il ressort des rapports des organisations de la société civile nationale et internationale intéressées par la question minière, que les minerais produits en République Démocratique du Congo, notamment à l'Est, au lieu de concourir au développement local, alimentent au contraire les conflits.² Elles en veulent pour preuve l'état des infrastructures scolaires, routières, sanitaires, autour et dans les zones minières et l'insécurité permanente et récurrente qui y règne.

Cette publication est le résultat d'une étude que l'**Association pour le Développement des Initiatives paysannes (ASSODIP)** a menée dans les zones précitées au cours de la période d'octobre 2011 à janvier 2012 sur la problématique de la situation socio-économique dans les zones minières.

Approche méthodologique

Des chercheurs d'ASSODIP se sont déployés sur terrain à Bisie, Njingala, Mubi, Walikale-centre dans le territoire de Walikale et dans la région de Bibatama dans le territoire de Masisi. Ces descentes dans les sites de recherche ont permis de procéder à une observation sur l'état réel des infrastructures de base. Des entretiens, tant avec les creuseurs, les transporteurs, les agents de l'Etat, certains habitants et leaders associatifs locaux, ont par ailleurs permis d'obtenir des témoignages importants et de procéder à un recoupement d'informations pour ainsi mettre en évidence ce qu'est, concrètement, la situation socio-économique des habitants de ces entités. L'enquête a été menée en rapport avec les éléments suivants : les routes, l'habitat, les conditions sanitaires (eaux, hygiène et assainissement), les écoles, la situation sociale des communautés.

¹ Lignes directrices du Groupe d'experts de l'ONU et de l'OCDE sur le devoir de diligence, Loi Dodd-Frank sur les 'minerais de conflit', Mécanisme de certification régional des minéraux de la CIRGL, Initiative ITRI pour les chaînes d'approvisionnement de l'étain (iTSCI). Voir l'aperçu dans : IPIS, *Guide to Current Mining Reform Initiatives in Eastern DRC*, avril 2011, et International Crisis Group, *Les minerais du conflit en RDC*, mis à jour le 6 février 2012, www.crisisgroup.org/fr/publication-type/key-issues/country/conflict-minerals-in-drc.aspx.

² Voir par ex. Global Witness, *L'avenir du commerce de minerais congolais dans la balance. Opportunités et obstacles associés à la démilitarisation*, mai 2011, p 20.

Objectif de la recherche

A l'heure où l'attention de la communauté tant nationale qu'internationale est focalisée sur la réorganisation du secteur minier à l'Est de la République démocratique du Congo, notre organisation a estimé opportun de faire cette étude en vue de :

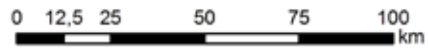
- faire connaître à l'opinion et mettre en évidence le paradoxe qui découle du fait que les zones minières, objet de notre recherche, apportent une part importante aux recettes publiques³ mais elles demeurent pauvres sur bien des plans ;
- sensibiliser sinon interpellier les acteurs, en premier lieu l'Etat congolais ainsi que les sociétés minières, les fonderies, la communauté internationale, sur le droit au développement des populations locales longtemps négligé, et de s'investir dans un processus durable de sécurisation de ces zones, dont les minerais constituent une des sources principales de l'insécurité récurrente ; une insécurité occasionnant des déplacements réguliers des populations, des tueries, des viols, des mariages forcés, du travail forcé même des enfants, etc. ;
- interpellier les populations riveraines des zones minières sur leurs droits aux intérêts miniers et la nécessité d'effectuer un contrôle citoyen sur ces dividendes minières ; les sensibiliser sur la nécessité de développement d'autres activités alternatives aux minerais qui sont par essence épuisables.

³ Il ressort des statistiques officielles que les recettes fiscales de la province du Nord-Kivu des produits miniers seulement en 2010 et mars 2011 s'élevaient à 2 512 026,702 dollars US (Pole Institute, *Le secteur minier du Nord-Kivu : Etat des lieux à la réouverture des activités*, avril 2011, p. 12), mises à part celles qui échappent par voie frauduleuse. Voir au sujet de la fraude, entre autres, l'affaire Ministère Public contre Julien Mukala, chauffeur à la MONUSCO, intercepté à la frontière rwandaise avec 1200 kg de cassitérite en date du 21 août 2011 (par ex. Radio Okapi, Goma: affaire de la cassitérite saisie à la frontière rwandaise, le chauffeur de la Monusco condamné à 3 ans de prison, 25 août 2011).

Territoires de Walikale et Masisi



- | | | | |
|---|--------------------------------------|---|-----------------|
| ⌘ | Zone minière | — | Route asphaltée |
| ■ | Chef-lieu de province | — | Piste |
| ■ | Chef-lieu de territoire | — | Chemin |
| ■ | Village important | — | Cours d'eau |
| ○ | Village | ■ | Lac |
| ✈ | Aéroport international | □ | Etat |
| ✈ | Aéroport national de première classe | □ | Province |
| ✈ | Aérodrome | □ | Territoire |



IPIS, 2012 (Sources: IPIS, RGC)

Carte des territoires de Walikale et Masisi indiquant les lieux mentionnés dans cet article

Chapitre I : Situation socio-économique dans le territoire de Walikale

1. Walikale, territoire enclavé où règne l'insécurité

Voies de communication

D'une manière générale, le territoire de Walikale souffre d'un enclavement à la suite du mauvais état des routes. Trois routes principales traversent le territoire : une route qui vient de Goma et qui passe par Masisi, une qui vient de Bukavu, et la route en provenance de Kisangani. Les deux premières sont souvent impraticables. Aujourd'hui les véhicules ne les empruntent quasiment plus. Les rares véhicules qui y passent font généralement trois à quatre jours pour atteindre soit Walikale-centre soit Goma. Cela étant, le transport de personnes et de biens se fait principalement par moto. Il sied d'indiquer que le tronçon Nyasi-Itebero est actuellement en cours de réhabilitation par l'organisme Caritas.

Les quelques bons ponts se trouvent essentiellement sur les grands axes routiers, et leur construction remonte à il y a quelques décennies (par ex. ponts Lowa, Osokari, Osso, pont de Pinga, ...). La majorité des ponts dans le territoire sont en effet du type archaïque ne pouvant être traversés qu'à pied.

Les grands sites miniers du territoire de Walikale sont tous enclavés. Tel est le cas de Bisie et Omate qui sont reliés à la grand-route par des sentiers.

Quant à la voie aérienne, un tronçon de route macadamisé, à Kilambo, sert d'aérodrome où atterrissent de petits avions destinés au transport de minerais. C'est la seule piste pour le transport officiel de minerais et c'est seulement un endroit plat qui avait été choisi sur la route bitumée qui quitte Walikale-centre vers Mubi.



Etat actuel de route Goma-Walikale à Kibati (territoire de Walikale) (mars 2012)



Pont dans le Walikale

Enclavement = cherté

L'enclavement fait qu'un bien acheté à Goma, chef-lieu du Nord-Kivu, se vend chèrement à Walikale. A titre illustratif, une tôle coûtant 7 dollars US à Goma revient à 15 dollars à Walikale. Un sac de ciment coûtant 15 dollars à Goma revient à 25 dollars à Walikale, alors qu'un sachet de sel qui s'achète à 250 francs congolais à Goma, coûte 500 francs congolais à Walikale.

Pour vivre modestement à Walikale, une famille de cinq enfants a besoin de plus ou moins 10 dollars américains par jour, rien que pour l'alimentation sans compter les autres dépenses. Le revenu pour une grande partie de la population de Walikale est aléatoire et relève de l'économie informelle.



« Aéroport » de Kilambo

Lutte pour le contrôle des sites miniers par les forces armées en présence

Différentes forces armées sont présentes dans le territoire de Walikale. On y trouve des membres des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC), mais également des milices armées, notamment les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), le Nduma Défense du Congo (NDC) de Sheka (communément dits Maï-Maï Sheka), les « Guides », l'Alliance des patriotes pour un Congo libre et souverain (APCLS), etc.

Ces différentes forces se font souvent la guerre pour le contrôle des sites miniers. Des batailles récentes sont celle qui a opposé en juin 2011 le NDC à l'APCLS pour le contrôle de Kaseke et celle du 13 au 15 janvier 2012 entre le NDC et les FDLR pour le contrôle d'Omate. La lutte pour le contrôle de ces zones est à la base de l'insécurité qui conduit au déplacement massif et permanent des populations, aux tueries, aux viols collectifs, à l'esclavage moderne, etc.

Comme l'ont indiqué des rapports d'organisations tant nationales qu'internationales, dans tout l'est de la RDC des membres des FARDC et des mouvements rebelles exercent un contrôle sur des sites miniers et le commerce minier et en retirent des millions de dollars chaque année.⁴

Bref, l'implication des hommes armés dans les minerais a eu comme effet de fournir des fonds aux hommes et groupes armés au détriment du développement local.

⁴ Voir par ex. les rapports des Groupes d'experts de l'ONU sur la RDC; Global Witness, *op. cit.*; IPIS, Note accompagnatrice de la carte interactive des zones minières militarisées aux Kivus, août 2009, et les autres rapports de 'mapping' (www.ipisresearch.be/mapping).

2. Conditions de vie dans quelques importants centres miniers

2.1. Bisie

Bisie est un site minier où on exploite essentiellement la cassitérite (minéral d'étain). Il est situé à environ 80 km au nord-ouest du chef-lieu du territoire. Sa population est actuellement estimée entre 5500 et 6000 personnes. Il s'y pratique une exploitation minière artisanale qui avait commencé en 2003. Le site était devenu mondialement célèbre suite à sa grande production. La chute de cette production est intervenue après la mesure de suspension de toute activité minière dans les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu et Maniema, prise par le gouvernement en septembre 2010. Actuellement il y a une certaine tendance à la hausse : 70 à 100 colis, théoriquement de 50 kilos chacun, sont évacués par jour, par avion, à Kilambo, ou par route, Walikale-Goma, Hombobukavu, vers Lubutu et Kisangani.

Routes

Le principal point d'entrée vers Bisie est situé à Njingala. De ce point jusqu'à Bisie il n'y a pas de route. Le voyage d'au moins une journée de marche sur une distance de plus de 50 km s'effectue sur des sentiers en pleine jungle dans des conditions sécuritaires peu sûres étant donné la volatilité de la situation sécuritaire dans la zone.

Habitat

L'habitat est essentiellement constitué de cabanes construites en bâches, en pisé et paille.

Les services étatiques présents sur le lieu, notamment le Poste d'encadrement administratif, le commissariat de la Police, l'Agence nationale de renseignements, etc. fonctionnent pour la plupart dans les mêmes types d'abris.

Conditions sanitaires

De petits commerçants y tiennent de petits dispensaires et pharmacies dans des conditions hygiéniques déplorable. La plupart des habitants recourent à l'automédication faute d'accès à un médecin. Les accouchements se passent dans des conditions hasardeuses et dangereuses. En cas de difficultés d'accouchement, la femme enceinte est transportée à pieds, en pleine

Suspension des activités minières

Officiellement la mesure de suspension était justifiée par le fait qu'il y avait des liens entre l'exploitation illégale et le commerce illicite de minerais, la prolifération et le trafic d'armes par des groupes armés et l'insécurité dans le Kivu. Cette suspension visait également à écarter les personnes non éligibles, c'est-à-dire non reconnues par le Code minier,¹ du circuit d'exploitation et de commercialisation des minerais. Il s'est fait malheureusement que pendant la période de suspension, on a observé une implication directe des militaires dans la contrebande et la fraude minières en dépit de la démilitarisation du site de Bisie pendant cette période.² Cette mesure non seulement a eu des conséquences négatives sur la vie des nombreuses personnes qui ne vivaient au jour le jour que de l'activité minière, mais elle a eu aussi un impact négatif sur le trésor public provincial.³ La mesure a été levée le 10 mars 2011, pendant que la situation décrite était restée inchangée.

¹ Article 27 du Code minier congolais.

² Voyez dernièrement S. Zingg Wimmer & F. Hilgert, Bisie. A one-year snapshot of the DRC's principal cassiterite mine, IPIS, novembre 2011.

³ Global Witness, *op.cit.*, p. 17.

forêt, sur un *tipoy* (brancard traditionnel) de Bisie jusqu'à Njingala où il y a possibilité d'attraper un véhicule ou un taxi moto de transport pour l'hôpital du chef-lieu.

La population de Bisie puise l'eau dans une petite rivière nommée Bisie dont elle se sert comme boisson, et pour la cuisson. Cette même rivière, les habitants l'utilisent pour se baigner, laver les habits, laver les ustensiles de cuisine et s'en servent par moments comme lieu d'aisance. Il en découle des « maladies de mains sales » dont le choléra et la fièvre typhoïde.

Faute de latrines, les matières fécales se retrouvent un peu partout dans les abords immédiats des habitations et des carrières.

Ecoles

Aucune école n'est opérationnelle à Bisie, ce qui fait que l'avenir de nombreux jeunes se trouve ainsi hypothéqué.

2.2. Njingala

Njingala est un village situé sur la route menant vers Kisangani, à plus ou moins 42 km du chef-lieu du territoire de Walikale. A cet endroit se trouve la principale entrée vers Bisie, mais aussi la principale sortie des minerais en provenance de ce site minier.

La population de Njingala est estimée à environs 12.000 habitants.

Habitat

Les maisons à Njingala sont en pisé et paille.

Les services de l'Etat, notamment des perceptions des taxes, fonctionnent dans des huttes et paillottes.

Conditions sanitaires

Il existe une petite adduction d'eau comptant dix bornes-fontaines. Cette adduction est l'oeuvre de l'organisation Catholic Relief Service (CRS) sur financement du Pooled Fund RDC. Il arrive qu'il y ait carence d'eau lorsque la période de sécheresse se prolonge.

Notons qu'il y a peu, avant que cette adduction ne soit réalisée, l'eau s'achetait au gobelet, bien que nombreuses rivières arrosent la contrée.

Sur place existe un centre de santé et une petite maternité en semi-durable qui ont été construits par l'ONG International Medical Corps (IMC). En plus de ce centre, des petits commerçants ont érigé des minuscules dispensaires.

La facture médicale est élevée suite à la forte demande.

Ecoles

Il y a cinq écoles à Njingala dont trois du niveau primaire et deux du niveau secondaire. Les écoles primaires sont construites en planches ; deux sont l'oeuvre d'ONG internationales : l'école primaire Bukumo a été construite par Norwegian Refugee Council (NRC), l'école primaire Njingala par Catholic Relief Service (CRS). Les écoles secondaires Risa et Rubonga sont en pisé et paille.

Il se pose un sérieux problème de fournitures scolaires et de livres pour les élèves et enseignants.

2.3. Mubi

Le village de Mubi est un centre de négoce minier, avec une forte densité. Sa population est estimée par le poste administratif local à 18.700 habitants.

Comme Njingala il est situé sur la route vers Kisangani, à quelque 32 km du chef-lieu du territoire.

Habitat

Hormis quelques maisons construites en planches, en dur et couvertes de tôles, essentiellement situées au bord de la grand-route, la quasi-totalité des maisons sont en pisé et paille.

Conditions sanitaires

A Mubi il y a quatre postes de santé, tous construits en semi-durable. Le village est doté d'une adduction d'eau avec une vingtaine de bornes-fontaines, réalisée par l'association congolaise Groupe d'études et d'actions pour un développement bien défini (GEAD). L'ONG Solidarités International y a également construit quelques latrines.

Ecoles

La plupart des écoles de la place ont été construites par l'ONG italienne AVSI. C'est le cas des écoles primaires Kabusa, Umoja, Kibila, Lufana ainsi que l'institut Umoja. Ces constructions sont essentiellement en planches.

2.4. Walikale-centre

Habitat

Comme dans les villages ci-haut, l'habitat au chef-lieu du territoire est essentiellement constitué de huttes construites en pisé, paille et chaume.

Les infrastructures étatiques remontent à l'époque de la colonisation belge et la plupart d'entre-elles n'a plus connu de réhabilitation. Pour certaines c'est les murs, pour d'autres la toiture, qui se détériorent inexorablement. C'est le cas de la prison territoriale, du bureau du groupement



Vue d'un quartier de Mubi



Source à Mubi



Prison territoriale de Walikale

Bakusu, le bureau du secteur de Wanianga, les maisons du camp des agents de l'Etat. Quant au bureau de l'administration territoriale, il n'a été réfectionné que récemment alors qu'il était devenu presque une ruine.

Ici, comme dans tout le territoire, il n'existe presque pas d'infrastructures hôtelières. Les visiteurs, pour leur séjour dans le territoire, se contentent de petites chambres de fortune construites en pisé ou en planches, exploitées par certains habitants.

Infrastructures sanitaires

L'hôpital ne fonctionnait principalement grâce aux aides humanitaires. Actuellement, plusieurs malades se rendent à Lubutu, à plus ou moins 200 km dans la Province du Maniema, pour des soins gratuits ou de qualité, d'autant que Médecins Sans Frontières Belgique est opérationnel là-bas où il offre des soins gratuits. De Walikale à Lubutu, le transport varie entre 10 et 15 dollars américains. Plusieurs infirmiers expérimentés de Walikale ont migré vers Lubutu où ils sont pris en charge par Médecins Sans Frontières.

Ecoles

Il existe des écoles à Walikale-centre mais il est à noter qu'une seule école a été réhabilitée par l'Etat depuis plusieurs décennies. Il s'agit de l'école primaire Lowa.

3. Conditions de travail et situation sociale des travailleurs

Creuseurs et transporteurs

Environ 3000 creuseurs travaillent dans les mines de Bisie. Nombreuses autres personnes, dont un grand nombre d'enfants, sont impliquées dans le transport des minerais.

Les creuseurs exécutent leur travail dans des conditions très dangereuses, souvent dans des tunnels longs parfois de plus de 400 mètres. Certains d'entre eux ont déclaré user de la drogue avant de pénétrer ces galeries souterraines.

Leur rétribution, qui est de dix pour cent sur leur production journalière (variante), est souvent dilapidée dans l'alcool et la prostitution. Pour se déstresser, soutiennent-ils.

La dislocation des foyers, la prostitution, le proxénétisme, le travail forcé, les maladies sexuellement transmissibles ainsi que la déperdition scolaire, sont entre autres les conséquences du boom minier de Bisie.

De Bisie à Njingala, le transport des minerais se fait, pendant une journée et demi, sur la tête et au dos dans le *makako* (petits paniers traditionnels ayant la forme d'un sac à dos). Les colis sont généralement de 50 kilos et le coût de transport varie selon le prix de la cassitérite. Actuellement un kilo est transporté à 0,4 dollars US, donc 20 dollars par colis, presque la moitié du prix d'il y a quelque temps.

Une association, APBMWA (Association des porteurs de bagages de minerais de Walikale), s'est assignée comme mission la défense des intérêts des transporteurs contre les abus dont ses membres sont victimes.

Agents de l'Etat

Le salaire des agents publics, pour les rares qui le reçoivent, demeure insignifiant. Pour ne prendre que l'exemple d'un enseignant, ce dernier reçoit, essentiellement des parents d'élèves, autour de 40 dollars US. Pour les enseignants qui travaillent dans le secteur public et soient reconnus par la fonction publique nationale (très peu), ceux-ci touchent en plus de la contribution des parents, un salaire de l'Etat d'environ 50 dollars US (communément qualifié de SIDA - Salaire Insuffisant Difficilement Acquis). Un tel revenu est absolument insignifiant par rapport aux charges familiales, mais aussi au coût de vie dans le territoire. Une famille moyenne peut vivre avec un revenu mensuel de 300 dollars US pour la nourriture, sans compter les autres dépenses notamment scolaires, vestimentaires, logement.

Un enseignant rencontré par notre enquêteur à Mubi a déclaré que les agents de l'Etat vivant mieux sont ceux qui travaillent dans les services de perception des taxes sur les minerais : le SAESSCAM (Service d'assistance et d'encadrement du Small Scale Mining), l'Entité Territoriale Décentralisée du secteur, la Province, la Direction générale des impôts (DGI), l'Aéronautique

Tracasseries et taxes illégales

A Bisie, sous contrôle effectif de Sheka et des agents de la police des mines, des taxes illégales sont perçues et des tracasseries sont perpétrées. A titre illustratif, les éléments de Sheka, les agents de la police des mines, la Coopérative des creuseurs artisanaux de Bisie (COCABI) et les chefs locaux exigent 500 francs congolais (FC) (autour de \$ 0,5) par personne qui entre, et 5% du coût des produits manufacturés et vivriers. La cassitérite est imposée à FC 5000 par colis de 50 kg. Sur la route de Bisie à Njingala, à Kanyama, situé à 4 heures de marche de Bisie, un barrage a été érigé par les FARDC (813^e régiment), où les militaires exigent FC 500 de chaque passant.

Toutes ces taxes sont perçues par la contrainte ou par la menace d'une peine.

civile, l'ANEMNKI (Association des négociants en minerais du Nord-Kivu).⁵ Ces agents, comme tous les autres agents de la fonction publique du pays, ne perçoivent pas un salaire décent. Mais de par le train de vie particulier de ceux-ci, d'aucuns croient qu'ils vivent sur les dos des contribuables, notamment les opérateurs économiques du secteur minier. Il ressort des informations recueillies sur terrain que les agents de certains services étatiques exigent une somme de 5 dollars américains à la piste de Kilambo, destinés, selon eux, à l'achat de cartes de téléphone pour communiquer avec la hiérarchie.

4. Potentialités agricoles

L'immense forêt dense qui couvre le vaste territoire de Walikale cache non seulement d'importantes réserves minières, mais également des terres agricoles fertiles. Il y est produit de l'huile de palme, du riz, du manioc et des légumes, mais malheureusement à faible quantité faute d'une sérieuse implication de la population locale dans les activités agricoles, celle-ci étant plus tournée vers les mines.

Un acteur du monde associatif local rencontré par le chercheur a, sur fond de déception, déclaré :

« Tenant compte du désordre persistant dans le secteur minier et du fait que les minerais ne soient pas renouvelables, il est plus qu'urgent que la population de Walikale saisisse les opportunités agricoles qu'offre le sol du territoire afin d'assurer son avenir ».

⁵ Ici le revenu minier en termes de perception des taxes est réparti de la manière suivante : le SAESSCAM perçoit \$ 90 sur 1800 kg de cassitérite noire et \$ 45 sur 1800 kg de cassitérite rouge (« bauxite »), le Secteur de Wanianga \$ 200 par rotation d'avion, la DGI \$ 60 par rotation, la Province \$ 180 sur 1800 kg de cassitérite noire et \$ 90 sur 1800 kg de cassitérite rouge, l'Aéronautique civile FC 19.500 (autour de \$ 20) par rotation d'avion, l'ANEMNKI \$ 20 par rotation. Source : entretiens avec des négociants, agents SAESSCAM et services des Mines/Territoire de Walikale.

Chapitre II : Situation socio-économique dans le territoire de Masisi : zone de Bibatama

La zone minière de Bibatama est située près du village de Mumba, à plus ou moins 60 km à l'ouest de Goma dans le territoire de Masisi, chefferie des Bahunde.

Plusieurs sites miniers sont opérationnels dans cette zone. Il s'agit principalement de Gakombe, Bibatama D3, Bibatama D2, Kanyensuki, Mambuya, etc. Ces sites ne sont pas très distants entre eux.

On y exploite essentiellement le manganèse, la cassitérite et le coltan. L'exploitation des minerais est encore artisanale.

Routes

La principale voie d'évacuation des minerais est la route Mumba-Rubaya-Bihambwe, qui continue vers Goma. Dans les périodes de pluie, la route est en très mauvais état, que seuls les véhicules 4x4 atteignent à peine le village de Mumba. Cela fait que pour se ravitailler en produits qui dans les saisons sèches arrivent par véhicule à Mumba, les populations sont obligées de se rendre à Rubaya, à plus ou moins 7 km. Certains minerais atteignent Goma à partir de Bibatama en passant par Karuba.

Un pont a été construit au niveau de Rubaya sur la route de Mumba par HelpAge International.

A un moment donné, la route reliant Rubaya à Mumba avait été réhabilitée par l'ONG italienne AVSI, mais depuis un certain temps, elle s'est détériorée faute d'entretien. Toutefois des fonds sont perçus par le Fonds national d'entretien routier (FONER) à plusieurs endroits dont Sake à l'entrée du territoire de Masisi. Ces frais sont perçus quotidiennement par véhicule non officiel entrant dans le territoire.



Route Rubaya-Bihambwe

Habitat

Le village de Mumba était par le passé un camp d'anciens agents de la Sominki (Société Minière et Industrielle du Kivu, 1976-1983). L'ensemble des maisons qui y avaient été construites par cette société sont en ruine.

A part le camp de Mumba, la plupart des maisons de la contrée sont construites en pisé et couvertes de chaume.

Il est à déplorer l'inexistence quasi-totale d'infrastructures étatiques dans la zone. Soit les agents de l'Etat louent des maisons comme bureau, soit ils occupent des maisons en construction appartenant à leurs administrés. A titre illustratif, à Rubaya, le Bureau du chef de localité se trouve dans une maison en construction appartenant à un natif de la place. La police de Mumba est également locataire chez un habitant de la place.

Infrastructures sanitaires

Les centres de santé opérationnels dans la contrée sont Mumba et Rubaya. Le centre de santé de Mumba a été bâti à l'époque de la Sominki. Récemment, des latrines ont été construites par l'ONG internationale Action contre la Faim. Les deux centres de santé dépendent de la Zone de santé de Kirotshé. Kirotshé est situé à plus de 40 km de Mumba en passant par Sake. A Kirotshé se trouve un hôpital où sont référés les malades en provenance des centres de santé de Mumba et de Rubaya, sur une route en piteux état. Les femmes enceintes sont exposées à plusieurs risques dont les fausses couches ou la mort à la suite de cette longue distance.

D'autres malades sont amenés à Masisi, chef-lieu du territoire.



Camp de Mumba construit par la Sominki



Maison en pisé et chaume dans la contrée de Mumba

Ecoles

Seize écoles sont implantées dans la contrée, dont quatorze primaires. Deux de ces dernières, Kahundu et Rubaya, ont été construites par Norwegian Refugee Council (NRC). L'institut Rubaya a été construit avec un financement du Fonds mondial, exécuté par le Comité d'appui et d'autopromotion Tujitegemeye, une initiative locale de développement.

La plupart de ces écoles sont dans un état avancé de délabrement. Les élèves étudient dans des conditions déplorables, certains s'asseyent sur des troncs d'arbre plantés dans le sol. C'est le cas par exemple de l'école primaire Mumba, construite à l'époque de la Sominki. Toutes ces écoles ne disposent pas suffisamment de livres et des fournitures ; les enseignants sont obligés de faire des recherches dans des vieux livres et quelques autres qu'ils achètent à leurs propres frais.

Il sied d'indiquer que la charge du paiement des frais scolaires même au niveau du primaire incombe encore aux parents, en violation de la Constitution de la RDC qui pose que l'école primaire est obligatoire et gratuite. Ces mêmes parents se chargent de l'entretien ou de la réfection des écoles.



Vue extérieure d'une partie de l'Ecole Primaire Mumba



Vue intérieure d'une salle de classe de l'Ecole Primaire Mumba

Conclusions

Ce travail s'est essentiellement focalisé sur l'exploitation des ressources naturelles et leur impact sur les conditions socio-économiques dans les territoires de Walikale et de Masisi. Ces deux territoires sont parmi les plus riches en ressources minières à l'Est de la RDC, dont l'exploitation et le commerce apportent une part importante aux recettes publiques. Le site de Bisie dans le Walikale est d'ailleurs le principal réservoir en minerais d'étain du pays.

Les situations concrètes telles que présentées dans cette publication, prouvent à suffisance que le développement des communautés locales n'a jamais été pris en compte dans les intérêts miniers. Force est de constater que la pauvreté est patente dans ces milieux et les quelques projets et actions de développement initiés sur place l'ont été, non pas par le gouvernement congolais, mais plutôt par des particuliers et par des organisations caritatives et humanitaires internationales. La plupart des écoles, routes, bornes-fontaines, dispensaires, ... sont l'œuvre de ces organisations caritatives.

L'insécurité grandissante et permanente est l'un des fléaux auxquels les populations des zones minières du Nord-Kivu font face. Cette insécurité est causée par les différentes forces en présence notamment les groupes armés locaux et étrangers ainsi que certains éléments de l'armée régulière. La lutte pour le contrôle de ces zones est à la base de cette insécurité qui conduit au déplacement massif et permanent des populations, aux tueries, aux viols collectifs, à l'esclavage moderne, etc. A cette insécurité, il faut ajouter la dislocation des foyers, la prostitution, la déperdition scolaire ainsi que la délinquance juvénile, les maladies sexuellement transmissibles.

Les ressources minières étant épuisables, il est grand temps que les populations s'occupent ou reprennent aussi d'autres activités dont notamment l'agriculture et l'élevage, activités presque abandonnées depuis le boom minier dans les territoires de Masisi et de Walikale.

C'est un contraste que des populations des zones minières des territoires de Walikale et de Masisi vivent en dessous du seuil de pauvreté et dans une insécurité permanente avec un sol et un sous-sol aussi riches.

Recommandations

Au Gouvernement congolais

- D'inscrire dans ses priorités les questions de développement des zones minières des territoires de Walikale et Masisi, principalement la construction des routes, des ponts, des écoles, des hôpitaux, l'adduction en eau et électricité. Priorité devant être mise sur les axes Goma-Walikale, Bukavu-Walikale, Njingala-Bisie, Bihambwe-Mumba ;
- Fournir des efforts supplémentaires dans le processus de sécurisation des zones minières ;
- Faire respecter les dispositions du Code minier notamment l'article 27 relatif aux personnes non éligibles (les militaires, les enfants,) aux sites miniers ;
- Faciliter les artisans miniers à se regrouper en coopératives pour la promotion et la défense de leurs droits ;
- Promouvoir dans ces zones minières les activités alternatives à l'exploitation extractive, principalement l'agriculture, l'élevage, les activités génératrices de revenus dont le commerce ;
- Mener des études en vue de quantifier les réserves en minerais des sites miniers de Walikale (Bisie principalement) et de Masisi (zone de Bibatama/Mumba) ;

Aux organisations non gouvernementales nationales et internationales

- Poursuivre la participation aux actions de développement au niveau local et encadrer les populations paysannes dans des activités alternatives aux minerais dont l'agriculture, l'élevage, les activités génératrices de revenus dont le commerce
- Initier des actions de contrôle citoyen dans le secteur minier en province du Nord-Kivu ;

Aux opérateurs économiques

- Publier tous ce qu'ils paient au Trésor Public ;
- Mettre tout en oeuvre en vue du respect du devoir de diligence ;
- Participer aux actions de développement dans les zones minières.

A propos d'ASSODIP

L'**Association pour le Développement des Initiatives paysannes**, ASSODIP en sigle, est une organisation de la société civile congolaise, à vocation paysanne, oeuvrant depuis 2004 pour la promotion humaine des populations paysannes de la Province du Nord-Kivu, en République Démocratique du Congo.

A travers son programme « Ressources naturelles et développement », elle s'attèle, dans des conditions particulièrement difficiles propres à la Province, à un travail de recherches sur la problématique Ressources naturelles - Guerres et pauvreté au Nord-Kivu. Elle est en effet l'une des principales organisations qui s'intéressent à la question des ressources naturelles dans cette partie du pays.

Grâce à ses chercheurs, principalement juristes, à l'appui technique de partenaires, et à un réseau de collaborateurs basés dans les villages de la province, ASSODIP s'efforce d'avoir des éléments d'enquêtes les plus fouillés et objectifs possibles.

Les résultats des recherches permettent ainsi à ASSODIP de faire connaître à l'opinion tant nationale qu'internationale, les problèmes des droits humains auxquels font face les paysans vivant dans les zones minières du Nord-Kivu, et de mener, par ailleurs, un plaidoyer auprès de l'autorité publique congolaise afin de l'amener à adopter une politique qui favorise le développement de ces populations.

En outre, ASSODIP lutte d'une manière générale contre les atteintes aux droits humains dans les milieux ruraux et fait du développement du paysan son cheval de bataille à travers des activités de promotion socio-économique par la création et l'encadrement des noyaux locaux de développement.

Avenue Baraka n° 24 Quartier HIMBI
Commune de Goma, Ville de Goma
Tél. +243 997250214/+243 998624763
E-mail : assodipkivu@yahoo.fr
B.P. 378 Gisenyi/Rwanda